

**NOTICE ANNUELLE**

**TD**

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**

**Toronto-Dominion Centre**

**Toronto (Ontario) Canada**

**M5K 1A2**

**Le 1<sup>er</sup> mars 1999**

## Avis de distribution

Le présent document doit être accompagné d'un exemplaire de tous les documents qui y sont intégrés par renvoi lorsqu'il est distribué aux porteurs de titres ou autres parties intéressées.

Des parties de la notice annuelle sont présentées dans les documents suivants et sont intégrées à la présente notice annuelle par renvoi :

- i) le rapport annuel aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 octobre 1998 (le «rapport annuel 1998»);
- ii) la circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 26 janvier 1999 (la «circulaire de procuration»).

	<u>Page de renvoi</u>	
	<u>Notice annuelle</u>	<u>Intégrée par renvoi de :</u> <u>Rapport annuel</u> <u>Circulaire de procuration</u>
<b>CONSTITUTION</b>		
Dénomination .....		2 <sup>e</sup> p. de couverture, 77
Lieu de constitution .....		2 <sup>e</sup> p. de couverture
Filiales .....	1	67
<b>DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ</b> .....	1	3-6
<b>DESCRIPTION NARRATIVE DE L'ACTIVITÉ</b>		
Revue des activités .....		7-19
Biens .....		7-15, 48, 63 (note 15b)), 70
Information sectorielle .....		27, 29, 31, 32, 33, 34, 35
Revenu d'intérêts .....		16, 17, 27, 28, 29, 33, 40
Prêts douteux .....		33, 43-44
Incidence des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net .....		33, 43 (note 1e))
Prêts restructurés et prêts renégociés à taux réduit .....		32 (note 1)
Prêts à risque souverain et prêts PVD .....		32 (note 1)
Provision pour pertes sur créances .....		2, 21, 34, 44 (note 1f)), 47-48 (note 3)
Exploitation des hypothèques .....		28, 32, 33, 34
Concurrence .....	1	
Nombre d'employés .....		70
<b>PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES</b>		
Bilan consolidé .....		39
État consolidé des revenus .....		27, 40
État consolidé des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires .....		41
État consolidé de l'évolution de la situation financière .....		42
Notes afférentes aux états financiers consolidés .....		43-66
Analyse statistique .....		68-71
Résultats par trimestre .....		72
Effets subordonnés .....		50, 68-69
Actions privilégiées .....		51-52
Relevé de dividendes .....		1, 52, 70-71
Restrictions en matière de dividendes .....		53
<b>ANALYSE PAR LA DIRECTION</b> .....		7-35
<b>MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES</b> .....		77
<b>ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS</b>		
Conseil d'administration et comités du conseil de la Banque .....		75
Haute direction de la Banque .....		76
Actions détenues par les dirigeants .....	1	
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b> .....	1	

## **RENSEIGNEMENTS FINANCIERS**

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont donnés, pour l'exercice financier terminé, au 31 octobre 1998. Les montants sont exprimés en dollars canadiens. Les renseignements financiers sont présentés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus au Canada, y compris les normes de comptabilité du surintendant des institutions financières du Canada.

## **CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ**

### **Filiales**

Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

## **DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ**

En fonction de son actif total et de l'avoir des actionnaires ordinaires, la Banque Toronto-Dominion (la «Banque») était la cinquième banque en importance au Canada et la quatrième banque en importance en fonction de la capitalisation boursière, au 31 octobre 1998. De 1993 à 1998, l'actif de la Banque s'est accru d'environ 16,5 % chaque année pour atteindre un total de 181,8 milliards de dollars à la fin de l'exercice financier 1998.

Au fil des ans, la Banque a restructuré et élargi sa gamme de produits, services ainsi que ses activités commerciales pour mieux servir ses clients. Les succursales ont évolué de centres de transactions à des centres de ventes, services et de conseils. Au cours des deux dernières années, l'accessibilité du réseau de succursales bancaires s'est accru grâce à l'expansion de succursales TD dans les magasins Wal-Mart, Sobeys et Maxi. Simultanément, les opérations bancaires électroniques par l'entremise d'Accès TD se sont développées passant de la machine verte au téléphone et à l'ordinateur personnel, aux cartes de débit et, une nouveauté de cette année, à l'Internet.

En se fondant sur les acquisitions de Compagnie Trust Central Guaranty et de Société de Valeurs Marathon en 1993, au cours des cinq dernières années, la Banque a fait un certain nombre d'acquisitions pour aider l'évolution et l'expansion de ses activités commerciales. La Banque a établi une présence importante dans le secteur des fusions et acquisitions grâce à l'achat de Lancaster Financial Holdings, Inc. en 1994. Par suite de l'acquisition de Waterhouse Investor Services, Inc. en 1996, la Banque a fait des investissements importants pour le développement de son entreprise de courtage réduit à l'échelle internationale grâce aux acquisitions, en Australie, de Pont Securities Limited et Rivkin Croll Smith en 1997, en Californie, de Kennedy, Cabot & Co. et Jack White & Company et, au Royaume-Uni, de Gall & Eke Limited en 1998.

### **Concurrence**

La Banque affronte une concurrence intense dans tous les aspects et tous les domaines de ses activités de la part des banques et d'autres institutions financières canadiennes et étrangères ainsi que d'institutions non financières, notamment les magasins de détail qui maintiennent leur propre programme de crédit personnel et les organismes gouvernementaux qui prêtent à certains emprunteurs. Depuis quelques années, la concurrence s'est intensifiée dans plusieurs des sphères d'activité de la Banque, en grande partie parce que d'autres types d'institutions financières et d'entités ont commencé à se tailler une place sur le marché des activités traditionnellement exercées uniquement par les banques. Bon nombre de ces concurrents ne sont pas assujettis à une réglementation aussi lourde que celle qui existe en vertu de la *Loi sur les banques* et peuvent ainsi jouir d'avantages concurrentiels par rapport à la Banque à certains égards. Par exemple, les banques font face à une vive concurrence lorsqu'elles acquièrent des éléments d'actif et offrent des dépôts à des prix raisonnables, et la concurrence continue de s'accroître dans le domaine des prêts hypothécaires. En réaction à cette situation, les banques ont, de façon générale, diminué leurs marges et élaboré de nouvelles façons innovatrices pour obtenir et conserver la clientèle.

### **Actions détenues par les dirigeants**

En date de la plus récente fin d'exercice de la Banque, les administrateurs et hauts dirigeants de la Banque, comme groupe, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, ou exerçaient une emprise sur moins d'un pour cent des actions ordinaires en circulation de la Banque.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La Banque fournira à toute personne physique ou morale qui en fait la demande au premier vice-président, directeur du Service juridique et secrétaire de la Banque au siège social de la Banque : a) lorsque les titres de la Banque font l'objet d'un placement aux termes d'un prospectus simplifié ou lorsqu'un prospectus simplifié provisoire a été déposé relativement à un placement projeté de ses titres : i) un exemplaire de la notice annuelle de la Banque, ainsi qu'un exemplaire de tout document (ou des pages pertinentes de tout document) intégré à la notice annuelle par renvoi; ii) un exemplaire des états financiers comparatifs de la Banque et du rapport des vérificateurs pour son dernier exercice financier terminé et un exemplaire des états financiers intermédiaires de la Banque publiés après les états financiers de son dernier exercice financier terminé; iii) un exemplaire de la circulaire de procuration de la Banque à l'égard de sa dernière assemblée annuelle des actionnaires qui a comporté l'élection d'administrateurs; et iv) un exemplaire de tout autre document intégré par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire ou le prospectus simplifié et qui n'a pas à être fourni aux termes des alinéas i) à iii) ci-dessus; ou b) à tout autre moment, un exemplaire de tout document mentionné aux alinéas a) i), ii) et iii) ci-dessus, étant entendu que la Banque peut exiger le paiement de frais raisonnables si la demande est faite par une personne physique ou morale qui n'est pas porteur de titres de la Banque.

Des informations supplémentaires, y compris sur la rémunération des administrateurs et des dirigeants, sur les prêts qui leur ont été consentis, sur les principaux porteurs de titres de l'émetteur, sur les options d'achat de titres et sur les initiés intéressés dans des opérations importantes, sont contenues dans la circulaire de procuration. Des informations financières supplémentaires sont aussi contenues dans les états financiers comparatifs de la Banque pour son exercice terminé le 31 octobre 1998 et qui figurent dans le rapport annuel 1998.